ABC CONSEIL
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 30 000 €
SIEGE SOCIAL : 1 BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE
34110 FRONTIGNAN
342 733 292 RCS MONTPELLIER

—

EXTRAIT DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES

Les soussignés :

- La société ACAD CONSEIL ET EXPERTISE, titulaire de 100 actions,
- La société AXYLIS HOLDING, titulaire de 400 actions,

Soit la totalité des associés détenant ensemble 500 actions et seuls associés de la société ABC CONSEIL,

Sur proposition de la Présidente, la Société ACAD CONSEIL ET EXPERTISE représentée par Madame Alice VITTOZ,

Ont pris, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du code de commerce et de l'article 22 des statuts, les décisions suivantes :

ORDRE DU JOUR

- Nomination d'un Directeur général,
……
- Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités

PREMIÈRE DECISION

La collectivité des associés décide de nommer, conformément aux dispositions des statuts, en qualité de Directeur Général de la Société, sans limitation de durée à compter de ce jour :

La Société AXYLIS HOLDING
Société par actions simplifiée au capital de 902.120 Euros
Dont le siège est 417, rue Lieutenant de Montcabrier Technoparc Mazeran 34500 BEZIERS
Immatriculée au RCS de BEZIERS et RNE sous le numéro 478 640 576

Monsieur Marc AUFORT agissant en qualité de représentant légal de la société PALOMA ASSOCIES, elle-même Présidente de la Société AXYLIS HOLDING, accepte les fonctions de Directeur Général et déclare, pour lui-même et pour la société, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptible d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

AV MA

.....

TROISIEME DECISION

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Le présent acte sous signature privée, constatant les décisions unanimes des associés sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social de la société et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives sociales. A cet effet, un exemplaire des présentes est remis à la Présidence, qui le reconnaît.

Fait à BEZIERS,
Le 9 juillet 2026

Pour copie conforme
La Présidente

Signé par :
Alice UTTOZ
898005AED1FE455...
Signé le 09/07/2026

AV MA